

ciaux sont d'une durée de cinq ans et les concessions tarifaires seront graduellement réduites au cours de cette période.

Je voudrais maintenant déposer le décret donnant suite à l'arrangement tarifaire provisoire accordé à la Société Générale de Financement du Québec.

L'hon. George C. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings): Je suis certain que l'annonce que vient de faire le ministre des Finances a intéressé la Chambre. Il est bon de savoir que d'autres manufacturiers d'automobiles européens vont construire leurs voitures dans notre pays par l'entremise d'agences établies ici.

Comme le ministre l'a indiqué, la compagnie Volvo a ouvert la voie en ce sens il y a quelque deux ou trois ans. Je crois qu'une méthode heureuse a été adoptée à ce moment-là et je suis heureux qu'on la suive maintenant. Nous verrons le décret du conseil en temps et lieu et nous prendrons connaissance des concessions ou des arrangements qui auront été faits. Nous en avons fait quelques-uns en rapport avec la Volvo et je crois comprendre qu'à peu près la même chose a été faite en rapport avec ces deux compagnies. Comme je l'ai dit, nous étudierons le décret du conseil.

M. Reid Scott (Danforth): Pour rester dans la ligne des autres déclarations courtes à l'appel des motions, tout ce que je veux dire c'est bravo!

(Texte)

M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, il faut savoir gré aux industriels français de s'être intéressés à notre pays au point de consentir à y voir installer des usines de production d'automobiles et à donner une licence à la Société générale de Financement pour exécuter ce projet.

Il faut aussi remarquer que les concessions faites par le gouvernement fédéral en ce qui concerne la taxation a sûrement concouru à faciliter la décision des sociétés Renault et Peugeot.

Nous espérons que la présence d'une industrie étrangère engendrera une émulation de bon aloi chez nos Canadiens. Il ne faut pas craindre une injuste concurrence, puisque ce nouvel établissement permettra surtout une réduction importante du chômage au Canada.

Étant donné que le Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain a été le premier à «promouvoir» ce projet, il est à espérer que le site choisi sera près de Québec, sur la pointe Lévis, comme le demandait récemment le directeur général du Bureau, M. Armand Viau.

En somme, monsieur l'Orateur, il faut se réjouir de l'annonce que vient de faire l'honorable ministre, et même si l'on doit déplorer le fait que les Canadiens ne semblent pas

[L'hon. M. Gordon.]

prêts à investir les capitaux qui leur permettraient d'être les uniques propriétaires d'usines d'automobiles, il faut féliciter la Société générale de Financement, qui a pris sur elle de faire les arrangements nécessaires avec les compagnies françaises, de sorte qu'une industrie de plus s'établira au Canada, pour le plus grand bien des Canadiens.

M. Lucien Plourde (Québec-Ouest): Monsieur l'Orateur, de ce coin-ci de la Chambre, nous sommes heureux d'apprendre ce projet d'usines d'automobiles Peugeot et Renault dans la province de Québec.

La présence d'industries nouvelles dans la province de Québec va enrayer le chômage, surtout dans les environs de Québec, comme le député de Québec-Montmorency (M. Marcoux) le disait tout à l'heure.

C'est, en effet, dans les environs de la ville de Québec que ces industries devraient s'installer, car mon comté est un comté d'ouvriers, où il y a énormément de chômage. Cela aiderait beaucoup à remédier à ce chômage.

(Plus tard)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances, qui a fait tout à l'heure une déclaration au nom du ministre de l'Industrie (M. Drury).

Est-il en mesure de dire, aujourd'hui, où seront situées les usines Renault et Peugeot dont il a parlé tout à l'heure, bref, à quel endroit exact ces usines seront-elles établies?

(Traduction)

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, ce sera dans la région de Montréal; Terrebonne, je crois, sans en être sûr. En ce moment, le ministre de l'Industrie donne une conférence de presse à Montréal à ce sujet. Je n'ai aucun autre détail à ajouter.

(Texte)

M. Grégoire: L'honorable ministre des Finances et l'honorable ministre de l'Industrie pourraient-ils faire des pressions afin que ces usines soient installées dans les zones désignées, là où le chômage sévit et, si nécessaire, leur accorder (en plus des tarifs consentis) des faveurs afin qu'elles soient établies dans des régions désignées?

(Traduction)

L'hon. M. Gordon: Je peux assurer à mon honorable ami que le ministre de l'Industrie a insisté sur ce point et que la question a été étudiée longuement et sérieusement. En définitive, il est devenu évident que si nous voulions attirer cette industrie au Canada, il fallait permettre aux commanditaires de cette